



LIVRET D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLÈVES

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Spectacle annuel 2025 de l'option MusiCirque



Cérémonie des valorisation 24-25



Séjour BIMer en Bretagne 2025



Concours ROVER 2025

SOMMAIRE

LE MOT DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	page 03
TES PREMIERS JOURS AU <i>COLLÈGE DE LA CROIX D'ARGENT</i>	page 04
QUELQUES REPÈRES	page 05
ÉQUIPE DE DIRECTION, DE VIE SCOLAIRE & D'ENTRETIEN	page 05
FONCTIONS ÉLECTIVES & INSTANCES DU COLLÈGE	page 06
SANTÉ SCOLAIRE, ORIENTATION & SERVICE SOCIAL	page 08
LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (CDI)	page 08
QUESTIONS DE VIE SCOLAIRE	page 09
LA VIE AU COLLÈGE, EN DEHORS DES COURS	page 10
<i>COMMENT RÉUSSIR SA SCOLARITÉ AU COLLÈGE ?</i>	page 12
QUELQUES CONSEILS AUX PARENTS D'ÉLÈVES	page 13

Mot du Principal

Bienvenue au Collège Croix d'Argent à Montpellier. Toute l'équipe éducative est ravie de t'accueillir et de t'accompagner dans cette nouvelle étape. Ici, tu trouveras des cours pour grandir, des activités pour découvrir tes talents et des camarades pour partager tes réussites.

Respect, solidarité et responsabilité sont nos valeurs : soyons bienveillants et aidons-nous les uns les autres. Profite des clubs, des projets et des professeurs qui sont là pour te soutenir.

Je te souhaite une année riche en apprentissages, en rencontres et en belles réussites.

Bonne rentrée à toi !

M. VIDAL

Mot du Principal Adjoint

Nous sommes heureux de t'accueillir au Collège Croix d'Argent. Ce livret a été rédigé avec soin par tous les membres de la communauté éducative afin de te permettre de mieux comprendre le fonctionnement de notre établissement, le rôle de chacun ici mais également le tien et ce que l'on attend de toi dès ton arrivée en classe.

Durant ta scolarité, il te faudra être courageux, attentif, curieux, volontaire et respectueux. Nous ferons tout ce qui est possible pour te permettre de t'épanouir. Cependant, n'oublie jamais que tu restes le principal moteur de ta réussite.

*Nous te souhaitons le meilleur
et comptons sur toi !*



TES PREMIERS JOURS AU COLLÈGE DE LA CROIX D'ARGENT

Ils sont importants pour bien démarrer l'année scolaire, en particulier en 6° puisque c'est ta première année de collège. Beaucoup de choses seront dites par tes professeurs et il est important d'être à l'écoute et de noter ces nombreuses informations. Prendre un bon départ, c'est t'aider à travailler dans les meilleures conditions possibles et ce, pendant toute l'année.

Si tu arrives en cours d'année, c'est un nouveau départ aussi, tu dois débiter avec toutes les informations, poursuis bien ta lecture car les collèges ont des fonctionnements différents parfois.

QUI VAS-TU RENCONTRER ?

Le jour de ta rentrée en 6°, les élèves sont accueillis par le Principal Adjoint puis par le Professeur Principal ; c'est lui qui consulte et coordonne les autres professeurs de ta classe pour parler des élèves.

Les jours qui suivent la rentrée te permettront de faire connaissance avec tous les professeurs.

Il y a deux récréations dans la journée : de 10h00 à 10h15 et de 15h50 à 16h05.
Pendant la récréation, tu retrouveras tes amis.

Pour toi qui connais déjà la vie du collège, tu seras accompagné par une CPE dans ta nouvelle classe le premier jour avec ton emploi du temps. Tu rencontreras ton Professeur Principal puis tous tes professeurs des autres matières au fur et à mesure de ton emploi du temps.

QUE VAS-TU FAIRE ?

À l'entrée en 6°, la première heure du premier jour est souvent consacrée à l'emploi du temps qui t'indiquera pour chaque jour et chaque heure les différentes matières et les numéros de tes salles de cours.

C'est lui qui te permettra de préparer chaque jour ton cartable et de ne rien oublier. Dans cet emploi du temps, tu remarqueras vite beaucoup de nouveautés.

Que tu arrives en 6° ou dans un autre niveau, la liste des fournitures sera transmise soit dans ton école de CM2 ou si tu arrives d'un autre collège, elle est en ligne sur le site du collège. <https://croix-d-argent.mon-ent-occitanie.fr>.

Tes livres te seront distribués par la professeure documentaliste.

Que tu sois élève tout nouveau en 6° ou d'un autre niveau, tu recevras dès la rentrée ton carnet de liaison que tu auras toujours avec toi pendant toute l'année scolaire. Il te faudra vite le découvrir et le compléter (photo individuelle, signature des parents, adresse, numéro de téléphone...) et t'en servir tous les jours car c'est aussi ton agenda !

Tes professeurs te remettront également des documents qu'il faudra faire remplir par tes parents.

QUELQUES REPÈRES

Tu auras plusieurs professeurs : chacun sa spécialité (français, mathématiques...). Leur nom sera indiqué sur ton emploi du temps.

Tu changeras souvent de salle (le numéro des salles est aussi noté sur ton emploi du temps) et regarde bien le plan du collège (page 4).

Tu pourras avoir des cours différents en fonction des semaines (semaine A et semaine B). Repère bien les semaines dans le carnet de liaison.

Sur le site : <https://croix-d-argent.mon-ent-occitanie.fr> avec l'accès à *Pronote*, tes parents et toi pourrez visualiser régulièrement tes résultats, ou voir le cahier de texte électronique. Certains professeurs l'utilisent pour envoyer les corrigés de devoirs, déposer parfois des supports ou des travaux à faire...

L'ÉQUIPE DE DIRECTION, DE VIE SCOLAIRE, DE SANTÉ & D'ENTRETIEN

Les équipes de personnels non enseignants : direction, administratif, vie scolaire, santé et les agents du département assurent de multiples tâches essentielles au bon fonctionnement d'un établissement scolaire :

- Les tâches administratives de secrétariat et de gestion,
- La surveillance et la sécurité des élèves, le contrôle des absences et des retards des élèves, le suivi scolaire et personnel des élèves, en collaboration avec les enseignants et les équipes médico-sociales, la formation des délégués, l'animation de la pause méridienne (Foyer Socio-éducatif, les ateliers et clubs, accès au CDI, l'Association Sportive),
- Les soins d'urgence, le suivi médical et social
- L'entretien de tous les espaces du collège
- L'accueil et l'orientation des visiteurs

Elles font partie intégrante de notre communauté éducative. Chacun(e), dans son domaine respectif, met tout en œuvre pour permettre à tous les élèves de profiter d'une scolarité de qualité, à savoir : étudier et s'épanouir dans un cadre agréable et propre.

QUI FAIT QUOI ?

FONCTION	PERSONNE	MISSIONS
Principal	M. VIDAL	Responsable du Collège
Principale Adjoint	M. SEGUIN-COUTURIER	Responsable du Collège
Directrice de SEGPA	Mme BOUSQUET	Responsable pédagogique de la SEGPA
Gestionnaire	Mme MAZIN	Responsable de la gestion financière du collège, des agents d'entretien et des locaux.
Conseillère Principale d'Éducation (CPE)	Mmes DALIBON & MASSOUDI	Responsable de la Vie Scolaire, Suivi des élèves, animation,
Secrétariat de Direction	Mme PULPON Mme VENDEL	Assistante de Direction, certificats de scolarité, inscriptions...
Secrétariat d'Intendance	Mme REY	Secrétaire d'intendance, paiement et inscription pour la cantine...
Infirmière	Mme BARNY	Premiers soins, éducation à la santé
Psy-EN	Mme KHODJA	Aide à l'orientation des élèves
Assistante Sociale	Mme COUAVOUX	Aide sociale
Accueil	Mme ARSAC	S'occupe du courrier et de la grille d'entrée
Assistants d'éducation (AED)	Toute une équipe	Accueil et information des élèves, encadrement des études, surveillances des récréations, saisie des absences et retards

FONCTIONS ÉLECTIVES & LES INSTANCES DU COLLÈGE

Les délégués de classe

Ils sont élus au nombre de quatre par les élèves de leur classe, deux titulaires et deux suppléants. Leur élection se déroule début octobre. Ils représentent leurs camarades en liaison avec le Professeur Principal, les professeurs et l'administration. Ils sont aidés dans leur tâche par le professeur principal et les CPE. Ils siègent aux conseils de classe où ils portent la voix de leurs camarades et formulent des propositions sur les questions relatives à la vie de classe et au travail scolaire. Une formation des délégués est organisée. Des délégués sont élus au Conseil d'Administration où ils participent avec les représentants des parents et des personnes élues aux décisions qui guident la vie de l'établissement.

Les représentants des parents d'élèves

Ils sont associés à la vie de l'établissement et participent aux conseils de classe, certains siègent également au Conseil d'Administration.

Les élèves volontaires au CVC et les éco-délégués

Les membres du Conseil de la Vie Collégienne et les éco-délégués se réunissent pour dialoguer, échanger et s'exprimer librement : chaque année, ils sont à l'origine de nouveaux projets d'amélioration de la vie collégienne.

Le conseil de classe

Le conseil de classe se réunit trois fois par an à la fin de chaque trimestre. Il est composé du Président du Conseil, qui, en fonction des niveaux, peut être M. le Principal, M. le Principal Adjoint, Mmes les CPE ou encore Mme la Directrice de SEGPA. Les autres membres présents sont l'Équipe Éducative de la classe, des représentants des parents d'élèves et les délégués élèves.

Pour préparer le conseil de classe, les délégués collectent les informations auprès de leurs camarades. Les délégués ont alors la possibilité de s'exprimer en conseil de classe, de dialoguer, de communiquer leurs observations. Après le conseil, les délégués font un compte-rendu à leurs camarades.

Le conseil d'administration

Présidé par le Chef d'Établissement, il se réunit au moins trois fois dans l'année. Il traite de la vie de l'établissement dans les domaines pédagogique et éducatif, adopte le projet de l'établissement, informe l'ensemble de la communauté scolaire sur des actions mises en œuvre.

Le conseil de discipline

Présidé par un des deux chefs d'établissement, il se réunit pour statuer d'une sanction suite à un incident majeur dans le comportement d'un élève (comme de la violence envers un élève ou un adulte). Il est composé de représentants des élèves, des parents d'élèves, des personnels et de l'équipe de Direction. C'est le moment pour l'élève et sa famille d'apporter leur version des faits. À l'issue du contradictoire, le chef d'établissement propose une sanction qui peut aller de l'exclusion définitive de l'établissement à un non-lieu qui est votée à la majorité des voix. En fonction de la gravité des faits et de la sanction votée par le conseil, elle peut être inscrite au dossier de l'élève.

SANTÉ SCOLAIRE, ORIENTATION & SERVICES SOCIAUX

L'infirmière

L'infirmier est avant tout un lieu de soins de première urgence et un lieu d'écoute. Tu pourras donc t'y rendre en cas de blessure ou de maladie mais aussi en cas de problème personnel ou si tu ressens le besoin de parler et de te confier à quelqu'un.

Les passages à l'infirmier doivent avoir lieu en dehors des heures de classe sauf en cas d'urgence (crise d'asthme, accident d'EPS, etc.). Si tu dois aller voir l'infirmière pendant un cours, un élève de la classe t'accompagnera, avec l'autorisation de ton professeur. Tu devras passer à la vie scolaire avant.

Mais attention, il ne faut se rendre à l'infirmier pendant les cours, que si cela est vraiment nécessaire car si tu manques une partie du cours, n'oublie pas que ton camarade qui t'accompagne manque lui aussi le cours.

Une documentation relative à l'hygiène et à la santé est aussi à ta disposition à l'infirmier.

La psychologue scolaire

Si tu le désires, tu pourras prendre rendez-vous auprès du psychologue de l'Éducation Nationale, son bureau est dans le bâtiment administratif. Il reçoit, à leur demande, les adolescents et les parents. Tu pourras également parler de ton orientation.

L'assistante sociale

Tu peux aussi demander à rencontrer l'assistante sociale si tu as des difficultés d'ordre familial ou social.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (CDI)

Le CDI est le lieu où les élèves viennent lire, faire des recherches et préparer des exposés. La professeure documentaliste en est la responsable. Elle accueille les élèves tous les jours. Les élèves disposent de documents variés : des bandes dessinées, des mangas, des journaux, des fictions (romans, contes, poésies, pièces de théâtre), des livres documentaires ainsi que des dictionnaires et des encyclopédies.

De nombreuses nouveautés sont régulièrement disponibles pour enrichir le fonds documentaire.

Les ordinateurs sont connectés à internet. Ils permettent de compléter les recherches d'information, de saisir un texte ou de l'imprimer mais aussi de consulter *Pronote*. L'utilisation des ordinateurs est strictement limitée au cadre scolaire.

Le CDI est un lieu de travail et de lecture. De ce fait, des règles s'appliquent, par exemple le respect du matériel et le silence. Le CDI est aussi un lieu de formation et d'apprentissage. Tous les élèves de sixième suivent des cours d'initiation à la recherche documentaire. Des projets pédagogiques avec différentes classes ont lieu avec les enseignants de discipline.

Inaptitudes à l'Education Physique et Sportive (EPS)

Elles doivent être rares et répondre à une raison sérieuse car l'EPS est une matière d'enseignement comme une autre, indispensable à ton épanouissement.

⚠ Seul un docteur peut te déclarer inapte à pratiquer toutes les activités physiques, ou une activité particulière pendant une certaine période (inaptitude partielle ou totale) mais **seul le chef d'établissement peut t'autoriser à être dispensé de pratique physique**. Cela ne veut pas dire que tu es dispensé de présence en cours - sauf dans le cas d'une incapacité à se déplacer jusqu'aux lieux d'entraînement sportif.

QUESTIONS DE VIE SCOLAIRE

Les retards

Une panne de voiture, un réveil tardif ou un embarras de la circulation peuvent t'amener à être en retard. Cela doit être exceptionnel. Attention ! Au-delà de 10 minutes de retard, après la sonnerie, tu ne seras pas accepté en classe et devras te rendre en Vie Scolaire. Tu attendras le début de l'heure de classe suivante pour être autorisé à reprendre les cours. Entre deux heures de cours, aucune raison d'être en retard. Alors, sois ponctuel.

Les absences

Une maladie ou un problème imprévu t'oblige à manquer un ou plusieurs cours. Ta famille devra prévenir par téléphone le collège.

À ton retour au collège, tu devras te rendre au bureau de la Vie Scolaire afin de présenter la justification écrite de ton absence. Dans ton carnet de liaison, des coupons sont prévus pour cela. Tes parents rempliront ces coupons (date, motif et signature) et les Assistants d'Éducation tamponneront le talon qui te permettra d'entrer en classe.

L'absence d'un professeur

Les absences des professeurs sont saisies sur *Pronote*. Quand un professeur est absent en début de matinée ou d'après-midi et que tu en as été informé auparavant, tu arrives pour l'heure suivante de ton emploi du temps (par exemple, absence à 8h05, tu viens à 9h05). S'il est absent en fin de matinée ou de journée, tu peux sortir de l'établissement si tu es externe et si tes parents ont rempli l'autorisation écrite qui se trouve au dos du carnet de liaison.

Si tu n'es pas autorisé à sortir (demi pensionnaire ou autorisation non donnée), ou entre deux heures de cours, tu te rendras alors en salle de permanence et tu sortiras à l'horaire habituel.

Les professeurs ont des endroits qui te sont interdits, sauf s'ils t'invitent à y entrer. C'est le cas de la salle des personnels.

DANS QUELLES SITUATIONS	OÙ DANS CE CARNET	QUI LE REMPLIT ?	QUI LE LIT ET LE SIGNE ?
J'ai été absent	Partie où il y a les billets d'absence	Les parents	Les Assistants d'Éducation au bureau de Vie Scolaire, Mme la CPE
Je n'ai pas fait mon travail ou je me suis mal comporté.	Une observation ou message sur <i>Pronote</i>	Celui ou celle qui fait l'observation ou donne la punition	Mes parents et Mme la CPE
Je ne sais pas si j'ai le droit de ...	Partie réservée au Règlement Intérieur	Administration du Collège	Mes parents et moi
Mon professeur veut correspondre avec mes parents	Carnet de liaison ou via <i>Pronote</i>	Le professeur ou moi	Mes parents
La direction veut communiquer une information.	Carnet de liaison ou via <i>Pronote</i>	L'administration, le professeur ou moi	Mes parents
Mes parents veulent rencontrer un de mes professeurs.	Carnet de liaison ou via <i>Pronote</i>	Mes parents	Mon professeur
Un de mes professeurs veut rencontrer mes parents.	Carnet de liaison ou via <i>Pronote</i>	Mon professeur	Mes parents
J'ai oublié mon carnet de liaison	Avant d'entrer en classe, tu devras passer en vie scolaire faire « un oubli de carnet » en arrivant au collège : c'est un papier qu'un AED te donnera et que tu dois conserver jusqu'à ton retour à la maison.		

Le carnet de liaison est ton passeport pour l'établissement. C'est un document officiel très important que tu dois conserver avec toi. Tu dois toujours l'avoir sur toi ou dans ton cartable. Il te permettra de sortir du collège, d'entrer au CDI. Toute personne à l'intérieur du collège peut te le réclamer à tout moment. Tu devras le compléter dès les premiers jours de classe. Il doit rester en parfait état pendant toute l'année.

LA VIE AU COLLÈGE, EN DEHORS DES COURS

L'Association sportive

Dans la semaine, entre 13h00 et 13h55, les élèves peuvent participer à des activités sportives. En début d'année, les professeurs d'Éducation Physique donnent aux élèves la liste des activités proposées et une cotisation est demandée pour s'inscrire à l'AS (licence UNSS).

Pour valider l'inscription, les élèves ont une fiche à rendre à leur professeur d'EPS, avec les activités choisies et un paiement de 25€ (sauf pour les 6^e qui paient 11€ car le département participe à hauteur de 14€ avec le coupon sport). Les élèves peuvent venir s'essayer à plusieurs activités en début d'année. Ils sont les bienvenus, lorsqu'ils sont décidés, ils s'inscrivent. Toutes les activités proposent des compétitions hormis le cirque.

La chorale

Une chorale est ouverte une fois par semaine à tous les élèves désireux de pratiquer une activité musicale en groupe entre 13h00 et 13h55.

Les ateliers

Un atelier scientifique et aéronautique, un atelier journal, micro-zoo, SOS Français et SOS Maths sont proposés également entre 13h00 et 13h55 par certains professeurs.

Le FSE (Foyer Socio-Éducatif)

Chaque année, le Foyer propose aux élèves l'accès à des jeux de société, pendant les heures de permanence, il participe au financement de certains projets. Une cotisation de 11€ par famille est demandée pour s'inscrire au FSE.

L'emploi du temps

Voici un exemple d'emploi du temps d'une classe de sixième. Celui de ta classe sera différent, les noms des professeurs changeront, les salles aussi.

	lundi 04/11	mardi 05/11	mercredi 06/11	jeudi 07/11	vendredi 08/11
08h10		MATHEMATIQUES MOHAMED A. PATRIS-BRAMBILLA E. 215 T1 (12/36)			EDUCATION MUSICALE SAHNOUNE D. 001
09h05	PHYSIQUE-CHIMIE LAYRE A. 112	1 2 3 4 GB SE3 FR1 FRANCAIS BIHR M. [GB 6FR1 BIHR] 209	SEMEP.1 DEVOIRS FAITS (OPTIONNEL) VENARD M. [6E3GR1] 007	ANGLAIS LV1 CHARDON A. 107	ARTS PLASTIQUES EULALIE G. 002
10h20	SCIENCES VIE & TERRE LAMARTINIE C. 113	Prof. absent	HISTOIRE-GEOGRAPHIE GASSEND L. 103	1 2 SEMEP.1 AP HIST GASSEND L. [6E3GR1] 103	1 2 GB SE3 FR3 FRANCAIS MASSADAU A. [GB 6FR3 MASSADAU] 210
11h15	MATHEMATIQUES PATRIS-BRAMBILLA E. 215 T13 (24/36)	ED.PHYSIQUE & SPORT. CHIVALLIER A.	ANGLAIS LV1 CHARDON A. 107	1 2 SEMEP.2 AP HIST GASSEND L. [6E3GR2] 103	MATHEMATIQUES PATRIS-BRAMBILLA E. 215 T12 (24/36)
12h10					
13h00	EL OMARY Soulaymane DEVOIRS FAITS (OPTIONNEL) BONHOMME B. [MDEVOIR5] 101	Prof. absent EL OMARY Soulaymane DEVOIRS FAITS (OPTIONNEL) CHIVALLIER A. [MDEVOIR8]		EL OMARY Soulaymane DEVOIRS FAITS (OPTIONNEL) HARAKI A. [MDEVOIR2] 204	
14h00	Prof. absent	MATHEMATIQUES PATRIS-BRAMBILLA E. 215 T12 (24/36)		1 2 3 4 GB SE3 FR3 FRANCAIS MASSADAU A. [GB 6FR3 MASSADAU] 210	Prof. absent
14h55	ED.PHYSIQUE & SPORT. CHIVALLIER A.	1 2 3 4 GB SE3 FR3 FRANCAIS MASSADAU A. [GB 6FR3 MASSADAU] 210		MATHEMATIQUES PATRIS-BRAMBILLA E. 215	ANGLAIS LV1 CHARDON A. 107
16h10	Prof. absent	ANGLAIS LV1 CHARDON A. 107		SEMEP.2 DEVOIRS FAITS (OPTIONNEL) 105 MARIE E.	PHYSIQUE-CHIMIE LAYRE A. 111
17h05	VIE DE CLASSE CHIVALLIER A. 007				

La récréation

Le collège possède deux cours, à l'heure de la récréation, tu choisiras d'aller dans une des deux cours et ne pourras pas en changer sans repasser par le hall. Pense à donner rendez-vous à tes amis avant la récréation.

Les heures de permanence

En cas d'absence d'un professeur, tu te rends en salle de permanence : tu pourras y faire tes devoirs, y être aidé par les assistants d'éducation. Tu peux aussi aller au CDI pour lire, ou au foyer pour jouer.

Les casiers

Des casiers sont attribués par la Vie Scolaire, en début de chaque année scolaire, en fonction des situations.

COMMENT RÉUSSIR SA SCOLARITÉ AU COLLÈGE ?

SAVOIR UTILISER DES OUTILS PRÉCIEUX	SAVOIR «GÉRER »	BIEN CONNAÎTRE TON COLLÈGE
Le carnet de liaison et l'agenda	Ton temps	Le fonctionnement et les règles de vie
L'avoir toujours avec toi	Bien planifier la semaine : répartir le temps des loisirs et le temps du travail personnel (important en sixième)	Bien comprendre le <u>règlement intérieur</u> , le respecter et l'appliquer
C'est grâce à lui que tes parents et tes professeurs peuvent s'écrire à propos de ton travail et de ton comportement	Prendre le temps de bien dormir et de bien manger le matin	Les lieux pour travailler
Il renferme le règlement intérieur qu'il faut bien connaître pour « savoir vivre » au collège	Ton travail	Les salles de classes, surtout celles que tu vas utiliser
L'emploi du temps	Ne pas attendre la veille pour faire le travail du lendemain et profiter du temps libre pour « s'avancer »	Le CDI et la salle d'étude
(Et bien le connaître)	Apprendre les leçons régulièrement sans attendre les contrôles	Les personnes
L'afficher quelque part chez toi	Tes outils	<u>Les professeurs</u> : il faut que tu saches vite ce que chacun attend de toi
Cet outil très précieux te permet de connaître tes salles de cours, de préparer ton cartable le soir et d'organiser ton travail personnel	Préparer le cartable chaque soir et vérifier la trousse	<u>Ton professeur principal</u> : tu peux le rencontrer si tu as des conseils à demander ou des questions à poser
		<u>D'autres adultes</u> : Le Principal, le principal-adjoint qui vont suivre ta scolarité ainsi que les CPE

QUELQUES CONSEILS AUX PARENTS

COMMENT AIDER VOTRE ENFANT DANS SA VIE DE COLLÉGIEN ?

AIDEZ-LE A GÉRER SON MATÉRIEL ET SES OUTILS	AIDEZ-LE A GÉRER SON NOUVEAU RYTHME DE TRAVAIL	VÉRIFIEZ ET ACCOMPAGNEZ SON TRAVAIL PERSONNEL	SUIVEZ LE DÉROULEMENT DE SA SCOLARITÉ
Procurez-vous le matériel nécessaire AVANT LA RENTRÉE (cahiers, classeurs, petit matériel). Toutes les informations concernant la rentrée sont sur le site du collège. Aidez-le à utiliser correctement les outils dont il dispose : - l'emploi du <u>temps</u> - <i>Pronote</i> - le carnet de liaison Vérifiez avec lui si le matériel nécessaire matière par matière est dans son sac. Les premiers soirs, préparez avec lui le cartable : il ne faut rien oublier, ni surcharger inutilement votre enfant. Demandez qu'il vous présente le carnet de liaison. Lisez avec lui le <u>règlement</u> intérieur. Demandez qu'il vous explique lui-même les règles de vie et le fonctionnement de sa nouvelle communauté.	Établissez avec lui le planning de sa semaine: en fonction de son emploi du temps, répartissez le temps de travail à la maison (entre 10 et 15 heures) et les activités périscolaires. Veillez à ce qu'il dorme suffisamment et à ce qu'il mange copieusement le matin. Les heures de SOS Maths/Français sont faites pour répondre aux difficultés que peuvent rencontrer certains élèves dans la matière. Incitez votre enfant à s'y rendre. Il est proposé également le dispositif <i>Devoirs Faits</i> (<i>obligatoire en 6°</i>). N'hésitez pas à y inscrire votre enfant	Prenez le temps de vérifier régulièrement son agenda. Le travail demandé a-t-il été fait ? Les leçons sont-elles sues & comprises ? Vous pouvez à tout moment consulter l'agenda sur <i>Pronote</i> ainsi que les résultats scolaires de votre enfant. L'adresse du site et le mot de passe vous seront donnés à la rentrée. Expliquez et encouragez : les premières notes peuvent être décevantes au regard du travail fourni. Identifiez les difficultés rencontrées, les étourderies, les erreurs de méthode. Refaites avec lui le travail et soutenez-le pour que les déceptions ne deviennent pas des obstacles.	Prenez part aux réunions et aux rencontres : les conseils qui vous seront fournis, les informations que vous pourrez apporter seront utiles pour la réussite de votre enfant. Établissez une relation de confiance avec votre enfant, pour qu'il n'hésite pas à présenter ses bonnes comme ses mauvaises notes, à évoquer ses craintes et ses chagrins. En cas de problèmes scolaires, prenez rendez-vous avec les professeurs dès que possible pour dissiper tout malentendu. Vérifiez régulièrement le carnet de liaison. Les informations vous ont-elles été bien transmises ? Le regard que vous portez sur le collège influe sur le comportement de votre enfant. Vérifiez à la source toute information suspecte.